

L'ASBL

NOTRE BUT

Favoriser l'autonomie, l'épanouissement et l'intégration de la personne handicapée de la vue dans son environnement social. Contribuer à bâtir un monde pour tous, handicapés et non handicapés.



COMMENT

En réalisant des actions (films, conférences, événements, spectacles...) visant à sensibiliser le grand public à la situation des personnes handicapées de la vue.

En diffusant toute l'information sur les activités destinées aux membres de l'association.

En établissant des liens avec des associations ou des personnes handicapées de la vue dans les pays défavorisés avec pour objectif une coopération Nord-Sud.

En nous engageant dans des activités sportives de haut niveau pour permettre le dépassement de soi par des activités exceptionnelles.



CONTACT

Adresse : Blind Challenge ASBL
345/0132, rue Saint-Gilles
4000 - Liège

G.S.M. : +32(0)485/181 151

Email : info@blindchallenge.eu

Site : www.blindchallenge.eu

Retrouvez-nous sur facebook et youtube :

 [@blindchallengeasbl](https://www.facebook.com/blindchallengeasbl)

 [@blindchallengeasbl6448](https://www.youtube.com/blindchallengeasbl6448)

SOUTIEN

Vous pouvez nous soutenir en versant votre don, quel qu'en soit le montant, sur le compte bancaire Belfius :

BE72 7795 9119 3816

avec la mention *don*. Vous pouvez aussi donner l'instruction d'un ordre permanent mensuel auprès de votre banque.



VOIR AUTREMENT



BOUGER ENSEMBLE

Éditeur responsable : Philippe-Renaud Dumonceau,
345/0132, rue Saint-Gilles - 4000 Liège
Ne pas jeter sur la voie publique

NOS ACTIVITÉS

L'ASBL Blind Challenge propose des activités variées à des personnes handicapées visuelles ou non.

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Randonnée et trek en moyenne et haute montagne ;
- Ski alpin : formation au guidage, snowboard ;
- Raquette en montagne ;
- Course à pied : course relais, semi-marathon et marathon ;
- Initiation aux sports nautiques : ski nautique, planche à voile, voile, kayak,...

ACTIVITÉS DE LOISIRS et autres

- Implication dans diverses actions humanitaires (Belgique, Sénégal,...) ;
- Participation à des événements culturels ;
- Sensibilisation et témoignage dans les écoles ;
- Repas dans le noir.



NOTRE DEVISE

AUTONOMIE

Il n'y a pas de relation de type aidant et assisté, mais des êtres humains qui s'entraident sur un pied d'égalité pour une réussite commune. Les frais de participation aux activités sont les mêmes pour tous, handicapés ou non.

INTÉGRATION

Chacun participe activement à la vie du groupe, en veillant tout particulièrement à la bonne ambiance, la convivialité et la solidarité.



SÉCURITÉ

Permettre la participation des personnes avec un handicap visuel aux activités proposées implique de la part de chacun, une attention particulière au risque inhérent à leur pratique.